

JUSTITIA ET PACE  
INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

**Session de Neuchâtel – 1900**

**Application à la guerre maritime des principes de la  
Convention de Genève**

*(Rapporteurs : MM. Louis Renault et John Westlake)*

*Vœu*

L'Institut émet un vœu favorable à la conclusion d'une convention complémentaire contenant la disposition de l'article 10 de la Convention de La Haye.

\*

(7 septembre 1900)